

Guide de l'utilisation sécuritaire des pesticides

aux États-Unis

Aux États-Unis, vous avez des droits qui vous aident à vous protéger contre les pesticides.

Les travailleurs étrangers et les travailleurs qui ne détiennent pas un permis de travail valide ont droit à la même protection que les citoyens des États-Unis.

Vous avez les droits suivants :

- connaître les pesticides utilisés dans votre milieu de travail et être renseigné à leur sujet;
- rester à l'extérieur des zones où se trouvent les pesticides, sauf si vous avez reçu la formation adéquate et que vous portez l'équipement nécessaire;
- recevoir une formation sur l'utilisation des pesticides, si vous devez les utiliser pour votre travail;
- obtenir l'aide d'un médecin en cas de blessure ou d'exposition aux pesticides;
- être conduit par un employeur pour recevoir des soins médicaux si vous vous êtes blessé ou si vous avez été exposé à des pesticides dans le cadre de votre travail.

Qu'est-ce qu'un pesticide?

Les pesticides sont des produits chimiques dont on se sert pour tuer les insectes, les mauvaises herbes et les animaux nuisibles.

Les pesticides peuvent vous rendre malade ou vous tuer.

On retrouve des pesticides un peu partout : dans les exploitations agricoles, les forêts, les pépinières et les serres.



Il peut y avoir des pesticides dans les endroits suivants :

- les plantes, la terre ou l'eau d'irrigation;
- l'équipement agricole ou l'équipement utilisé pour l'irrigation;
- les lieux où des pesticides sont entreposés ou ont déjà été entreposés;
- les lieux où des pesticides sont chargés, mélangés ou éliminés;
- les automobiles ou les camions qui servent au transport des pesticides;
- les appareils et l'équipement utilisés pour appliquer, mélanger ou manipuler des pesticides.

Poste de nettoyage

Votre employeur doit vous fournir un lieu où laver les pesticides qui se trouvent sur votre corps ou vos vêtements.

Cet endroit s'appelle « le poste de nettoyage ».

Le poste de nettoyage est aussi appelé « station de décontamination ».

Le poste de nettoyage doit comprendre les éléments suivants, en quantité suffisante :

- de l'eau pour se laver;
- de l'eau pour se laver les yeux;
- du savon pour enlever les pesticides;
- des serviettes propres pour que les travailleurs puissent se sécher.

S'il n'y a pas de poste de nettoyage dans votre lieu de travail ou s'il n'y a pas suffisamment d'eau, de savon ou de serviettes dans le poste de nettoyage, téléphonez au 1-800-858-7378 ou communiquez avec l'organisme suivant :

Office of Pesticide Programs
U.S. Environmental Protection Agency
401 M Street, S.W.
Washington, D.C. 20460
Tél. : (703) 305-7666

À quoi ressemblent les pesticides?

Les pesticides se présentent sous plusieurs formes et différents formats.

Il peut s'agir :

- d'un liquide qui est vaporisé ou versé sur les plantes et le sol;
- d'une poudre qui est répandue sur les plantes et le sol;
- de cristaux, de granules ou de petites pastilles;
- d'un gaz qu'on vaporise ou d'un liquide qu'on pulvérise sur les plantes et sur le sol ou qu'on y injecte.

Quelles sont les responsabilités des employeurs?

Votre employeur doit :

- vous avertir si des pesticides ont été utilisés à votre lieu de travail au cours des 30 dernières heures;
- vous donner un cours sur la sécurité en matière de pesticides si vous travaillez en présence de pesticides ou que vous devez les utiliser;
- prévoir de l'eau, du savon et des serviettes sur votre lieu de travail si des pesticides ont été vaporisés au cours des 30 derniers jours à l'endroit où vous travaillez;
- vous offrir une formation sur l'utilisation des pesticides avant de vous demander de manipuler des pesticides ou d'aller sur un terrain qui vient d'être traité aux pesticides;
- dire aux travailleurs et aux personnes qui manipulent des pesticides où se trouvent les panneaux de signalisation, les affiches et les autres informations sur les pesticides;
- permettre aux travailleurs et aux personnes qui manipulent des pesticides d'accéder à l'information;
- donner aux médecins le nom des pesticides responsables des malaises des travailleurs;
- placer des avertissements concernant les pesticides dans les lieux ou à proximité des lieux où les pesticides sont utilisés;
- vous aviser de ne pas aller dans les endroits où il n'y a pas d'avertissement concernant la présence de pesticides.



Panneaux de signalisation et affiches

Lisez toujours tous les panneaux de signalisation et les affiches.

Votre employeur doit installer trois types de panneaux ou d'affiches.

Il s'agit des trois types de panneaux ou d'affiches suivants :

- des panneaux d'avertissement (lorsque l'on utilise ou que l'on va utiliser un pesticide);
- des panneaux d'information sur les mesures d'urgence;
- des affiches concernant la sécurité en matière de pesticides (si des pesticides sont utilisés dans votre lieu de travail).

Toutes ces informations doivent être affichées à un endroit où il est facile pour tout le monde de les voir et de les lire.

Les panneaux d'avertissement concernant les pesticides doivent fournir les renseignements suivants :

- le lieu où le pesticide sera utilisé;
- la description de la zone traitée avec les pesticides;
- le nom du pesticide;
- la date et l'heure où le pesticide sera utilisé;
- le nombre d'heures qu'il faut attendre avant de retourner sur le terrain traité;
- le numéro d'enregistrement de l'Environmental Protection Agency et le nom des ingrédients actifs du pesticide.

Les panneaux d'information d'urgence doivent aussi fournir le nom, le numéro de téléphone et l'adresse de l'établissement médical d'urgence le plus proche.

Les affiches sur la sécurité en matière de pesticides sont :

- les affiches proposées par l'organisme responsable des normes en matière de protection des travailleurs ou une affiche équivalente;
- les mises à jour faites par l'employeur.

Si votre employeur ne respecte pas ces règles, téléphonez au 1-800-858-7378.

Comment puis-je me protéger contre les pesticides?

La meilleure façon de ne pas laisser les pesticides nuire à votre santé est de vous protéger.

Demandez si des pesticides sont utilisés dans votre lieu de travail.

Lisez toujours l'étiquette des contenants de pesticides et respectez toutes les règles de sécurité.

Portez des vêtements de protection.

Couvrez votre peau en portant :

- un chapeau ou une casquette;
- une chemise à manches longues;
- des gants;
- des pantalons longs;
- des chaussures et des chaussettes.

Lavez-vous les mains et le visage avant :

- de manger ou de boire;
- de toucher une autre personne;
- de fumer;
- de mâcher de la gomme ou du tabac;
- d'utiliser les toilettes.

Vous devriez respecter les règles suivantes :

- ne laissez jamais des pesticides entrer en contact avec votre corps;
- ne restez pas dans les lieux où l'on utilise des pesticides;
- quittez les lieux où les pesticides pourraient vous atteindre;
- ne conservez jamais de pesticides ou de contenants de pesticides chez vous;
- lavez-vous au complet et mettez des vêtements propres après le travail;
- placez vos vêtements de travail sales à part des vêtements de votre famille avant de les laver;
- ne laissez jamais les enfants s'approcher des pesticides.



Mesures de représailles

Votre employeur ne peut pas essayer de vous punir quand vous vous protégez des pesticides.

Votre employeur ne peut pas :

- vous interdire de respecter ou de tenter de respecter la loi, ou vous décourager de le faire;
- vous congédier ou exercer des mesures de représailles contre vous parce que vous avez essayé de respecter la loi.

Si vous vous retrouvez dans cette situation, téléphonez au 1-800-858-7378.

Vous devez recevoir une formation avant de travailler avec des pesticides.

Vous devez suivre un cours de formation spécial sur :

- le mélange des pesticides;
- le chargement des pesticides;
- l'application des pesticides;
- la manipulation des pesticides;
- le travail des signaleurs;
- le travail dans les zones à accès restreint.

Les cours de formation spéciale comprennent aussi les documents sur les normes de protection des travailleurs (*The Worker Protection Standard*) qui sont produits par l'Environmental Protection Agency ou des documents équivalents sur les critères de formation des travailleurs et des personnes qui manipulent des pesticides (*Criteria for Worker and Handler Training*).

Si votre employeur vous demande d'utiliser des pesticides sans vous donner la formation ou l'équipement adéquats, téléphonez au 1-800-858-7378.

Comment savoir si des pesticides ont nui à ma santé?

Les pesticides sont très dangereux et peuvent nuire à votre santé de bien des manières.

Les pesticides sont nocifs aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Les pesticides peuvent :

- irriter le nez;
- donner mal à la gorge;
- donner mal aux yeux;
- causer des éruptions cutanées;
- provoquer des spasmes musculaires;
- donner une couleur brun fumée à l'urine;
- provoquer un écoulement nasal;
- causer des tremblements;
- provoquer des maux d'estomac;
- causer des dommages permanents au cerveau;
- causer des troubles de la vue;
- causer des troubles du processus mental;
- provoquer des maux de tête;
- causer des douleurs musculaires;
- provoquer des crampes;
- causer des cloques;
- causer des ulcères;
- provoquer une crise cardiaque;
- donner la nausée;
- provoquer une transpiration excessive;
- causer des étourdissements;
- faire baver;
- causer des problèmes respiratoires;
- causer de la difficulté à parler;
- rendre l'esprit confus.

Il n'y a pas suffisamment de place, dans le présent guide, pour dresser la liste complète des problèmes que les pesticides peuvent causer!



Protégez-vous en tout temps et respectez toutes les règles de sécurité!

Les effets des pesticides peuvent se faire sentir beaucoup plus tard

Les pesticides peuvent provoquer des problèmes qui se manifesteront des mois ou des années après avoir été absorbés par votre peau, vos yeux, votre bouche ou vos poumons.

Les pesticides peuvent :

- provoquer le cancer;
- endommager vos reins;
- endommager votre foie;
- endommager votre système nerveux;
- causer des anomalies congénitales chez vos enfants.

Que dois-je faire si j'ai été en contact avec un pesticide?

Si vous croyez avoir été en contact avec un pesticide, consultez immédiatement un médecin.

Les pesticides peuvent nuire à votre santé s'ils entrent en contact avec votre peau, vos yeux, votre système digestif ou votre système respiratoire.

Si des pesticides sont entrés en contact avec vos vêtements :

- enlevez immédiatement les vêtements qui ont été souillés;
- demandez de l'aide tout de suite.

Si des pesticides sont entrés en contact avec votre peau :

- rincez-les à grande eau;
- demandez immédiatement de l'aide.

Si vous respirez un produit pesticide :

- éloignez-vous;
- allez à l'air libre;
- demandez de l'aide immédiatement.

Si des pesticides sont entrés en contact avec vos yeux :

- gardez les yeux ouverts et rincez-les à l'eau fraîche pendant 15 minutes;
- demandez immédiatement de l'aide.

Dans la mesure du possible, apportez au médecin l'étiquette du pesticide.

Que puis-je faire pour aider une personne qui est entrée en contact avec un pesticide?

Si une personne est entrée en contact avec un pesticide, demandez immédiatement de l'aide.

Téléphonez à un centre antipoison ou à un médecin, ou demandez l'aide de votre employeur.

Notez le nom du pesticide, si vous le pouvez.

Si une personne devient malade après avoir respiré un produit pesticide :

- amenez-la immédiatement à l'air libre;
- desserrez ses vêtements;
- si elle ne respire plus, procédez à la réanimation cardio-respiratoire.

Il ne faut jamais :

- essayer de venir en aide à une personne qui s'est évanouie dans une serre ou un autre lieu fermé si vous n'avez pas suivi un cours de formation spéciale et si vous ne portez pas un appareil respiratoire spécial.

Demandez l'aide d'une personne qui peut aider la personne malade.

Soins médicaux

Si vous pensez que votre santé est menacée par un pesticide utilisé dans votre lieu de travail, présentez-vous à l'hôpital, à la clinique ou au cabinet de médecin le plus proche.

Si vous voulez consulter un médecin parce que vous pensez que des pesticides pourraient avoir nui à votre santé, présentez-vous à l'hôpital le plus proche ou appelez le service d'urgence du centre de santé national des travailleurs agricoles (The National Center for Farm Worker Health hotline), au 1-800-377-9968.

Pour obtenir plus d'informations sur les pesticides, téléphonez au centre national d'information sur les pesticides (National Pesticide Information Center), au 1-800-858-7378.

Pour obtenir de l'information sur les premiers soins, téléphonez au centre antipoison : 1-800-222-1222.

Vous pouvez aussi communiquer avec le réseau des médecins des migrants (Migrant Clinicians Network), au (512) 327-2017.



Commission de coopération
dans le domaine du travail